

CCATM

nouvelles

Bulletin du Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé

Message de la présidente du CCATM

Sécurité routière : Notre vision / Notre leadership

Carolyn Burggraaf, de Terre-Neuve-et-Labrador, a été nommée à la présidence du CCATM en septembre dernier. Madame Burggraaf nous offre son opinion sur les étapes à franchir dans l'année à venir.

C'est un grand plaisir et un privilège que d'être nommée présidente du CCATM pour 2007-08. J'ai eu l'occasion d'être associée de près ou de loin aux activités de notre organisme pour plus de deux décennies – en tant que membre de groupes de travail dans les années quatre-vingt et membre de comités permanents depuis la fin des années quatre-vingt-dix, et finalement membre du Conseil d'administration représentant Terre-Neuve-et-Labrador et présidente.

Au CCATM, j'ai observé de première main l'engagement personnel et les réseaux durables formés au fil des années avec nos membres gouvernementaux et nos membres associés provenant de l'industrie. Le CCATM continue de brandir la valeur «d'adopter une approche de collaboration et de participation dans ses relations avec ses membres et ses commettants en favorisant un esprit d'équipe et d'entraide.»

Nous reconnaissons les enjeux et les défis auxquels nous faisons face. Si les routes du Canada deviennent de plus en plus sûres, un effort additionnel est néanmoins requis si nous voulons faire plus de progrès vers la réalisation de nos objectifs.

En 2008, nous commencerons à élaborer une stratégie Vision sécurité routière (VSR) 2020. C'est maintenant le temps de reconnaître nos réussites, d'embrasser les défis, et d'étendre nos réseaux et nos partenariats. Nous devons aller de l'avant avec un engagement ferme et une motivation claire.

Le thème de l'Assemblée annuelle 2008 (*Sécurité*



Carolyn Burggraaf, Registraire des véhicules motorisés de Terre-Neuve-et-Labrador

routière : Notre vision / Notre leadership) a été choisi non seulement pour mettre l'accent sur l'objectif de la VSR 2010 – faire des routes du pays les plus sûres au monde – mais aussi en reconnaissance du leadership et des réalisations du CCATM au niveau d'initiatives parallèles, telles que le Groupe de travail sur les conducteurs âgés, l'Entente canadienne sur les permis de conduire, la Stratégie de réduction de la conduite avec facultés affaiblies (SRCFA), le Programme canadien sur la protection des occupants et le Code canadien de sécurité (CCS).

Je vous invite tous et toutes à vous joindre à nous dans le cadre de l'Assemblée annuelle 2008 du CCATM, qui aura lieu du 11 au 15 mai à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador. Notre équipe attend votre arrivée avec impatience! Nous espérons que vous apprécierez tout ce que St. John's a à offrir. Amenez votre famille. Nous ne pouvons vous garantir du beau temps, mais nous vous promettons une expérience que vous n'oublierez jamais!

Sommaire

- 2**
Assemblée annuelle 2008
- 3-4**
Nouvelles des comités
 - Nouveau groupe de travail du CCATM sur les facteurs humains
- 5-6**
Vision de sécurité routière 2010
 - Plans d'action pour aider les administrations à atteindre les objectifs de la VSR 2010
 - Lettre ouverte : lignes directrices pour la pub automobile
- 7**
Operation Safe Driver
- 8-9**
Nouvelles des administrations
 - Québec maintient le taux d'alcoolémie à 0,08 %
 - Nouvelle loi ontarienne visant les conducteurs en état d'ébriété, les adeptes de la course automobile illégale et les conducteurs dangereux
 - Pièces d'identité plus sécuritaires en Ontario et en Alberta
- 10**
Permis de conduire améliorés
- 11**
En vedette Nouveaux membres
- 12**
Calendrier des événements

St. John's vous attend!

Cette année, les délégués du CCATM mettent le cap sur Le Rocher, dans le cadre de l'Assemblée annuelle 2008, qui aura lieu à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, du 11 au 15 mai à l'hôtel Fairmont Newfoundland, situé en plein centre de la plus ancienne ville du Canada.



Sécurité routière :

Notre vision / Notre leadership – voilà ce qu'ont choisi le ministère des Services gouvernementaux et la présidente Carolyn Burggraaf, Registraire des véhicules motorisés de Terre-Neuve-et-Labrador, en guise de thème pour l'assemblée de cette année, qui fait référence à la coopération requise de tous les intervenants prenant part à la Vision de sécurité routière du CCATM, stratégie qui consiste à doter le Canada des routes les plus sûres au monde d'ici 2010.

Comme par le passé, réunions d'affaires et volet social sont à l'honneur. L'encadré, à droite, identifie les commanditaires qui se sont déjà engagés. D'autres occasions pour devenir commanditaire sont encore disponibles. Veuillez communiquer avec Ian Tomlinson au 613.736.1003, poste 247 pour les détails. Par ailleurs, les intéressés peuvent aussi devenir exposants.

Les membres gouvernementaux et associés peuvent consulter les ordres du jour des comités permanents au www.ccmta.ca afin d'y lire les détails.

Tellement de choses à voir!

St. John's, capitale de Terre-Neuve-et-Labrador et un port dynamique sis dans une magnifique baie protégée, offre plusieurs attraits touristiques.

Donnant sur le centre-ville historique, le nouveau complexe The Rooms est une énorme et éblouissante structure qui regroupe les musées provincial et des beaux-arts, et les archives.

La rue Water offre le meilleur magasinage sur Le Rocher; cette artère commerciale est remplie de boutiques de mode dernier cri, de magasins spécialisés, et de vendeurs de souvenirs et d'artisanat.

Ceux qui préfèrent les boîtes de nuit et une atmosphère cosmopolitaine ont un choix varié de clubs et de bars sur la rue George. Musique et humour sont à l'honneur pour votre plus grand plaisir.

L'équipe locale a organisé trois visites facultatives le mardi après-midi : notamment, le Cap Spear, situé sur la pointe de terre la plus à l'est du continent; Murray Premises, la plus

Merci commanditaires!

Platine

- CarProof
- CGI Information Systems
- Datacard Group
- Digimarc Corporation
- Giesecke & Devrient (G&D) Systems Canada Inc.
- Registraire des véhicules importés (Adminserv – A Livingston Company)
- R. L. Polk Canada, Inc.
- VerXdirect Corp.

Or

- 3M Canada
- Compagnie canadienne des billets de banque Itée
- Experian Automotive
- L1 Identity Solutions – Viisage Secure Credentialing Solutions

Argent

- AAMVA – Région 1
- AON Reed Stenhouse
- Association canadienne des constructeurs de véhicules
- Association canadienne des télécommunications sans fil
- L'Association des fabricants internationaux d'automobiles du Canada
- Ressources naturelles Canada
- Wheels Inc.

Bronze

- AAMVA – Région IV
- Accident Support Services International Ltd.
- Alcohol Countermeasure Systems Corp.
- Association canadienne de l'industrie du caoutchouc
- Association des commerçants de véhicules récréatifs
- Association d'équipement de transport du Canada
- Canadian Association of Geophysical Contractors
- Carfax Vehicle History Reports
- Le Conseil de l'industrie de la motocyclette et du cyclomoteur
- J.J. Keller & Associates, Inc.
- Les Amputés de guerre
- Marquage antivol Sherlock inc.
- Motorcyclists Confederation of Canada
- Petroleum Services Association of Canada
- Precision Drilling
- U-Haul International Inc.
- Verigo Inc. Wireless Logbook and Vehicle Inspection Report
- VeriSol (Verification Solutions, Inc.)
- Zebra Card Printer Solutions

suite à la page 3

2^e Prix de partenariat CCATM-Police

Le Prix de partenariat CCATM-Police sera présenté à nouveau cette année lors de l'Assemblée annuelle du CCATM à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador.

Ce prix rend hommage aux réalisations et aux partenariats des services de police pour promouvoir l'objectif du CCATM de faire des routes canadiennes les plus sûres au monde d'ici 2010.

Le prix inaugural de 2007 a été décerné à la Police provinciale de l'Ontario (OPP) pour sa soumission intitulée *Les partenaires de la sécurité routière en Ontario*.

Cet honneur est en reconnaissance des efforts collaboratifs du service de police pour réduire les coûts sociaux des blessures et décès causés par les accidents de la route dans la province.

Nous vous invitons à consulter les sites web du CCATM (www.ccmta.ca) ou de l'Association canadienne des chefs de police (www.cacp.ca) pour de plus amples renseignements.

Un nouveau groupe de travail du CCATM cible les facteurs humains comme causes d'accidents routiers

Note du rédacteur : Plusieurs des points soulevés dans cet article sont adaptés d'une présentation d'octobre 2007 intitulée *Towards a Strategy Targeting Human Factors in the Motor Carrier Industry in Canada* (Vers une stratégie ciblant les facteurs humains dans l'industrie des transports routiers au Canada). L'auteur est Pierre Thiffault de la Division des transporteurs routiers de Transports Canada.

À la lumière d'une recommandation du Comité permanent sur la conformité et la réglementation (C&R) avancée durant sa réunion d'octobre 2007, le CCATM croit qu'une stratégie globale doit être élaborée pour cibler les facteurs humains dans l'industrie des transports routiers au Canada. Le Comité permanent sur la sécurité routière a maintenant créé un Groupe de travail sur les facteurs humains pour étudier la question. Le rapport du groupe de travail sera présenté au Conseil d'administration du CCATM pour leur approbation en mai 2008.

La littérature scientifique indique que les erreurs de la part des conducteurs sont responsables de 85 % à 90 % des collisions. Ces erreurs peuvent être liées à l'état de concentration, la perception du risque, la conduite dangereuse et agressive, l'inexpérience, la distraction, la fatigue, l'hypovigilance (correspondant à des périodes où le sujet est rêveur, au cours desquelles il/elle tombe dans des phases de sommeil léger, à peine perceptible), l'influence de l'alcool ou de substances illégales, la personnalité, les attitudes, la motivation, l'expérience, l'âge et le sexe.

Il est estimé que l'élaboration d'une stratégie scientifiquement sûre et saine pour cibler les facteurs humains dans les accidents impliquant les transporteurs routiers au Canada pourrait se faire dans un délai de 36 mois. Cependant, le travail sur les facteurs humains dans le contexte de programmes de sécurité des véhicules commerciaux devrait faire parti des activités régulières du comité SR, qui pourrait aussi trouver les fonds nécessaires pour participer au lancement d'un programme de gestion de la fatigue des conducteurs en Amérique du Nord. En plus, le comité pourrait faire la promotion d'initiatives telles que *Partagez la route* et *Évitez mon angle mort*.

Un consensus grandissant veut que la prévention des erreurs humaines réduirait sensiblement le nombre d'accidents routiers, ce qui aurait comme résultat le développement d'un vaste domaine de recherche reliant les facteurs humains et la sécurité routière.

St. John's vous attend!

suite de la page 2

ancienne collection de bâtisses mercantiles liées à l'industrie du poisson de la province, et le centre Johnson GEO, un complexe futuriste qui explore l'histoire géologique de la planète.

www.destinationstjohns.com
www.newfoundlandlabrador.com www.stjohns.ca



Nouveaux projets pour le comité C&V

À sa réunion d'octobre 2007, le Comité permanent des administrateurs de conducteurs et véhicules (C&V) du CCATM s'est engagé à travailler avec beaucoup d'intervenants sur un large éventail de sujets. Voici quelques points culminants de la réunion :

Permis de conduire des Forces armées canadiennes

Les membres d'un groupe de travail du comité C&V – Sam Erry, Harold Blaney, Sue McCracken et Nick Barr – vont explorer et évaluer les sujets soulevés par les Forces armées canadiennes concernant la relation entre le permis de conduire militaire et les permis de conduire provinciaux et territoriaux.

Questions d'assurance pour les conducteurs non-commerciaux américains au Canada

Basé à Toronto, le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance a demandé l'assistance du CCATM pour traiter des critères d'assurance qui s'appliquent aux conducteurs non-commerciaux américains circulant au Canada.

C&V passera en revue les critères datant des années 60 sur l'utilisation des Pouvoirs de procuration et d'entreprise (Powers of Attorney and Undertaking/PAUs) par les compagnies d'assurance aux États-Unis représentant les

conducteurs américains voyageant en territoire canadien.

Nouveau terme pour désigner les véhicules inondés en provenance des États-Unis : «Non-réparable/Inondation»

Gary Moriarty du Registraire des véhicules importés (RVI) à Toronto a souligné les problèmes opérationnels relatifs à l'identification des véhicules entrant au Canada des États-Unis.

Le président de C&V Harold Blaney a noté que «l'identification des véhicules inondés est une étape importante pour interdire les véhicules dangereux sur les routes canadiennes et donne suite aux recommandations du rapport (de mai 2007) intitulé *Le Modèle CCATM pour les véhicules endommagés par l'eau (CCMTA Model for Flood Damaged Vehicles)*.»

Mise à jour du manuel anti-vol d'autos

Le comité C&V a terminé son travail sur *Les meilleures pratiques recommandées par le CCATM pour combattre le vol d'automobiles*. En janvier 2008, le manuel a été mis à jour afin d'ajouter notamment une section révisée sur les gravures.

Reconnaissance des documents frauduleux : formation terminée

Dix-sept personnes représentant 11 administrations et organisations, telles que le Service canadien du renseignement de sécurité et l'Agence des services frontaliers du Canada, ont complété le dernier Cours d'entraînement sur la reconnaissance des documents frauduleux (FDRT) à Ottawa en novembre 2007. Le cours est coparrainé par le CCATM et l'American Association of Motor Vehicle Administrators (AAMVA).

Les participants ont bénéficié d'une semaine de séances en classe et d'entraînement pratique, et des visites au Bureau national de lutte contre la contrefaçon de la Gendarmerie royale du Canada et aux installations d'imprimerie de la Compagnie canadienne des billets de banque. Depuis le début du programme FDRT en 2004, plus de 50 experts venant de toutes les régions du Canada ont reçu une formation.

Entrefilets C&V

Approbation des révisions aux Normes 2 et 3 du CCS

Les efforts du Groupe de travail sur le permis de conduire commercial ont eu comme résultat l'approbation de changements et d'additions aux Normes 2 et 3 du Code canadien de sécurité (CCS) pour les transporteurs routiers.

Ce groupe de travail avait le vaste mandat de revoir les normes des permis de conduire pour les transporteurs routiers commerciaux. Le travail spécifique sur les Normes 2 et 3 du CCS a été mené par Linda Dunstall.

La Norme 2 du CCS, Épreuves théoriques et tests sur route, sera mise à jour avec l'incorporation d'un modèle de test pratique pour véhicules avec freins pneumatiques, alors que la Norme 3, Programme de formation des examinateurs de conducteurs, sera mise à jour en fonction du Programme de certification des conducteurs d'AAMVA.

Harold Blaney, président de C&V, croit que ces changements dirigeront le Canada vers une norme uniforme nord-américaine.

Réciprocité des permis de conduire Canada-Australie

Sam Erry, représentant de l'Ontario au comité C&V, a mené une équipe qui a élaboré un modèle d'arrangements réciproques avec l'Australie.

Le modèle approuvé en décembre 2007 par des répondants australiens et le Conseil d'administration du CCATM servira comme point de départ pour chaque administration canadienne dans ses négociations avec l'Australie.

Le but de l'exercice était d'éviter que les 13 provinces et territoires canadiens et les huit états australiens aient des arrangements séparés, ce qui aurait nécessité la production de 104 documents individuels.

Le CCATM veut continuer son programme de sécurité routière national après 2010

En décembre 2007, le Comité permanent sur la sécurité routière (SR) du CCATM a soumis une recommandation au Conseil d'administration en vue de prolonger son programme national de sécurité routière au-delà de 2010. Le Conseil est en faveur d'élaborer un plan successeur nommé provisoirement «Vision sécurité routière (VSR) 2020».

Les activités initiales incluront un questionnaire destiné aux membres gouvernementaux et aux intervenants de l'industrie sur les options à considérer pour déterminer la direction d'un programme successeur à la VSR (le questionnaire sera distribué durant

l'été 2008), et la tenue d'un forum cet automne qui rassemblerait tous les intervenants du domaine. Pour maximiser la participation, le Symposium du CCATM sur la sécurité routière et les réunions des comités permanents du CCATM se tiendront en conjonction avec le Symposium sur la circulation routière parrainé par l'Association canadienne des chefs de police. Le Symposium du CCATM s'étendra du 30 septembre au 1^{er} octobre 2008, suivi des réunions des comités permanents les 2 et 3 octobre.

Le plan provisoire devrait recevoir l'aval du Conseil en mai 2009, et on espère que le lancement du nouveau programme pourra avoir lieu en janvier 2011.

Mise à jour de la stratégie à l'égard des conducteurs âgés

La stratégie révisée du CCATM sur les conducteurs âgés a été approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2007.

La refonte, accomplie par le Groupe de travail sur les conducteurs âgés et supervisée par les co-présidentes Jennifer Kroecker-Hall de la C.-B. et Sue Lo de l'Ontario, vient renforcer le soutien donné aux administrations qui élaborent des programmes pour garantir une mobilité plus sûre aux Canadiens et Canadiennes âgés.

La nouvelle stratégie répond à la demande de cette démographie émergente, en considération de l'impact de cette nouvelle tendance sociale sur la sécurité routière.

Il est estimé qu'en l'an 2031, les personnes âgées de plus de 55 ans constitueront 25 % de la population du Canada – presque deux fois la proportion de 2005.

Récemment, des percées dramatiques en médecine et en technologie, ainsi qu'une convergence de forme physique et d'évaluation fonctionnelle, ont fourni assez de nouvelles données pour justifier la mise à jour et le renforcement de la stratégie originale.

Les gouvernements devront considérer des approches réglementaires et non-réglementaires, puisque beaucoup de gens âgés désirent demeurer autonomes, sans toutefois continuer à conduire une voiture. Un autre élément important de la nouvelle stratégie sera l'exploration du permis restreint ou sous condition.

Plans d'action affectés à la VSR 2010

Une revue exhaustive mi-mandat de la Vision de sécurité routière (VSR) 2010 montre que les progrès vers une réduction de 30 % des blessures graves et des décès d'ici trois ans accusent un sérieux retard.

Les administrations devraient introduire le plus tôt possible les stratégies et initiatives identifiées au bilan mi-mandat de la VSR 2010, selon l'équipe de consultants qui a préparé ce rapport en juillet 2007.

Le Canadian Traffic Safety Institute croit que les gouvernements doivent faire de la sécurité une priorité majeure en élaborant une stratégie et des plans d'action s'appuyant de cibles claires et de consultations communautaires, et qu'une agence responsable doit être mise sur pied dans chaque administration.

Les administrations ont maintenant préparé des plans d'action pour accélérer le rythme des progrès.

Le Conseil d'administration du CCATM a approuvé ces plans en décembre 2007 et s'entend qu'ils soient donnés ce printemps au Conseil des sous-ministres responsables des transports et de la sécurité routière.

L'engagement de tous les sous-ministres envers leur plan d'action respectif sera sollicité.

Des rapports seront présentés à intervalles réguliers au Comité permanent sur la sécurité routière du CCATM, qui à son tour soumettra son rapport au Conseil d'administration pour que les sous-ministres soient tenus au courant des progrès réalisés dans leurs administrations.

La majorité des administrations canadiennes ont indiqué que les trois volets principaux ciblés pour l'intervention sont les conducteurs en état d'ébriété, les conducteurs coupables d'excéder les limites de vitesse et de ne pas s'arrêter aux intersections, et ceux/celles qui ne portent pas leur ceinture de sécurité.

Le CCATM veut des lignes directrices pour la pub automobile

La mise en marché des nouvelles automobiles au Canada était le sujet d'une lettre signée par Carolyn Burggraaf, présidente du CCATM, et envoyée le 21 décembre 2007 à Linda J. Nagel, présidente de Les Normes canadiennes de la publicité (NCP) à Toronto. NCP est l'organisme d'autoréglementation de l'industrie canadienne de la publicité. Une version abrégée de la lettre de Madame Burggraaf suit :

Un examen mi-mandat récent de la Vision de sécurité routière 2010 (voir article en page 5) indique que nous n'atteindrons pas notre sous-objectif du Groupe de travail de la Stratégie sur le contrôle de la vitesse et sur la sécurité aux intersections au Canada. En effet, contrairement aux autres cibles, les décès causés par l'excès de vitesse sur nos routes augmentent.

Transports Canada a récemment mené un sondage par téléphone ainsi que des groupes de réflexion sur la vitesse et la gestion de la vitesse. Ce travail montre que le grand public voit un «décrochage» entre les ressources minimales vouées à la sensibilisation publique et aux activités d'application de la loi aux excès de vitesse et l'argent dépensé par les fabricants d'autos sur la publicité télévisée axée vers la vitesse et la puissance de leurs véhicules. Ces annonces influencent le public et le porte à croire que les excès de vitesse et la conduite agressive sont des passe-temps agréables sans pénalités ou conséquences négatives. Transports Canada reçoit nombre de plaintes de téléspectateurs qui croient que la représentation de l'excès de vitesse et de la conduite agressive dans les annonces télévisées est une tendance déplorable. Nous notons aussi qu'en 2006, dans *Le Rapport sur les plaintes contre la publicité*, un des points les plus controversés des consommateurs est «les publicités où des représentations de conduite automobile sont perçues comme étant trop agressives et/ou à des vitesses excessives.» De nombreux exemples

d'annonces publicitaires montrent des cas flagrants de conduite dangereuse liés à un modèle particulier. Les fabricants prétendent que leurs annonces télévisées sont censées être humoristiques, ou visent un marché cible identifié au véhicule. Souvent, avant que la plainte soit enregistrée formellement, la campagne publicitaire en question est finie.

«Les consommateurs sont vexés par les représentations de conduite automobile perçues comme étant trop agressives et/ou à des vitesses excessives.»

– *Rapport sur les plaintes contre la publicité (Édition 2006)* de Les Normes canadiennes de la publicité

En 2005, une étude menée par le *Journal of Public Health* (intitulée «Conduite dangereuse dans la publicité automobile nord-américaine») suggère que 45 % des annonces publicitaires contiennent une séquence illustrant une pratique de conduite dangereuse, selon au moins deux critiques, pendant que la promotion de la sécurité n'est abordée que dans seulement 12 % des cas.

Nous observons que l'Article 10 (Sécurité) du *Code canadien des normes de la publicité* affirme que : «Les publicités ne doivent pas sans raison, sauf si cela peut se justifier en invoquant des motifs éducatifs ou sociaux, témoigner d'indifférence à l'égard de la sécurité du public en présentant des situations que l'on pourrait, de façon raisonnable, interpréter comme étant un encouragement à des pratiques ou à des gestes imprudents ou dangereux.»

En considérant les coûts sociaux, économiques et de santé liés aux traumatismes routiers, le CCATM demande que NCP considère la façon dont la norme est appliquée, et comment elle pourrait être révisée et renforcée. De plus, nous aimerions voir des lignes de conduite destinées à

encadrer la production d'annonces publicitaires pour les fabricants de véhicules. Nous demandons aussi que NCP donne son approbation à l'avance à toute annonce automobile destinée aux médias canadiens, comme est déjà fait dans d'autres domaines tels que ceux qui visent les enfants ou qui font la promotion des boissons alcoolisées.

Note de fin: Le CCATM compte s'assurer que le Conseil des ministres responsables des transports et de la sécurité routière est mis au fait de la question et demandera son soutien et son engagement pour éliminer toute parution de mauvaises pratiques, telles l'excès de vitesse et la conduite agressive, dans les annonces publicitaires pour véhicules automobiles.

La recherche continue sur la règle de 15 ans pour véhicules importés

Lors de la réunion d'octobre 2007 du Comité permanent des administrateurs de conducteurs et véhicules (C&V) du CCATM, Transports Canada a annoncé que la séance de consultation sur la revue du seuil de 15 ans pour les véhicules importés n'aura probablement pas lieu. Les membres du comité C&V comptent cependant poursuivre l'analyse et la recherche sur la sécurité de ces véhicules.

Campagne OSD : l'erreur humaine, cause numéro un de la majorité des accidents de camion

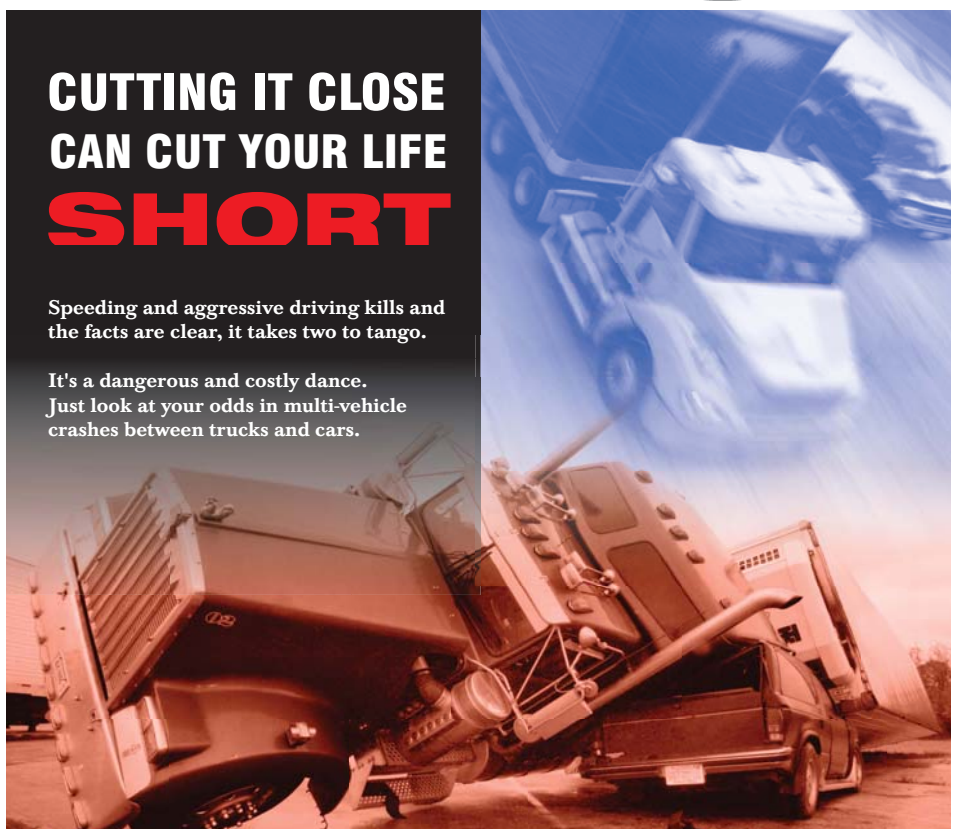
Operation Safe Driver (OSD), une nouvelle initiative de sécurité parrainée par l'Alliance pour la sécurité des véhicules commerciaux (ASVC/CVSA) et la Federal Motor Carrier Safety Administration (FMCSA) des États-Unis, a pour objectif l'amélioration de la performance des conducteurs de véhicules commerciaux et non-commerciaux par la dissuasion et l'éducation. Cette campagne est approuvée par la Région V de l'ASVC (Canada) et arrive aux mêmes conclusions que celles d'un rapport de Transports Canada publié en octobre 2007 et intitulé *Vers une stratégie ciblant les facteurs humains dans l'industrie des transports routiers au Canada*. [Voir l'article sur les facteurs humains à la page 3.]

La campagne OSD a été lancée après qu'une étude menée par FMCSA en 2006, examinant les causes d'accidents impliquant de gros camions, ait déterminé que l'erreur humaine était en cause dans 88 % des cas. Presque neuf de dix collisions entre autos et camions étaient attribuées au conducteur, et seulement 12 % étaient en raison d'autres facteurs tels que l'état des véhicules ou les conditions routières et atmosphériques.

L'étude a aussi conclu que dans les collisions entre gros camions et autos, le conducteur de la voiture était blâmé pour l'accident dans 56 % des cas, pendant que le conducteur du gros camion était jugé responsable dans 44 % des incidents. L'excès de vitesse et un comportement agressif comptent pour beaucoup dans les 43 000 mortalités sur les routes américaines chaque année; les gros camions sont impliqués dans 5 000 de ces collisions. Pour réduire le nombre d'accidents mortels, l'ASVC et la FMCSA ont décidé de collaborer et de prendre action en visant les conducteurs problématiques.

Du 21 au 28 octobre dernier, l'OSD a été mené dans l'ensemble des É.-U. et du Canada, impliquant presque 3 700 agents de contrôle routier dans plus de 1 500 localités, 31 états et cinq provinces, alliant une combinaison de dissuasion, d'éducation et de sensibilisation, incluant la distribution de brochures et d'affiches montrant d'une manière assez crue le résultat de collisions entre camions et automobiles.

Le matériel est en ligne à <http://cvsa.stores.yahoo.net/opsadrouma.html>.



Speeding and aggressive driving kills and the facts are clear, it takes two to tango.

It's a dangerous and costly dance. Just look at your odds in multi-vehicle crashes between trucks and cars.

88% of the time actions or inactions by BOTH the car and truck driver are the primary reason for the crash

56% of the time the car driver is the primary reason

44% of the time it's the truck driver.

Don't be one of the 43,000 people that lose their lives each year on our roadways.

If there is one thing you need to do fast, it's to drive defensively and in a cooperative manner so everyone driving on the highways will be safer.

Did you know?

If a commercial vehicle driver had a...	their future crash likelihood increases
Reckless Driving violation	325%
Improper Turns violation	105%
Improper or Erratic Lane Change conviction	100%
Failure to Yield Right of Way conviction	97%
Improper Turn conviction	94%
Failure to Keep in Proper Lane conviction	91%
Improper Lane Change violation	78%
Failure to Yield Right of Way violation	70%
Driving Too Fast for Conditions conviction	62%
Any conviction	56%



L'Ontario introduit un nouveau permis de conduire plus sécuritaire



Les Ontariens reçoivent la nouvelle carte depuis décembre quand ils renouvellent leur permis de conduire, afin de mieux les protéger contre les délits de contrefaçon, les utilisations illicites et les vols d'identité. La nouvelle carte comprend des caractéristiques ultra-sophistiquées, entre autres une inscription au laser de la photo, de la signature et des renseignements personnels, ainsi que des caractères gravés par micro-impresion et impression irisée. Le gouvernement provincial envisage aussi d'autres améliorations qui pourraient permettre aux Ontariens d'utiliser leur permis comme document pour franchir la frontière canado-américaine.

d'opposition au Québec ont rejeté les propositions de la ministre des Transports Julie Boulet d'imposer un taux d'alcoolémie de 0,05 % et de suspendre le permis de conduire pour 24 heures pour ceux qui atteignent ce seuil plus bas. La limite légale au Québec restera 0,08%. La mesure 0,05 % est en vigueur dans d'autres provinces, a souligné Madame Boulet, et la Saskatchewan a baissé le seuil jusqu'à 0,04 %. Les partis d'opposition ont soutenu que le changement du taux d'alcoolémie ne réglerait pas le vrai problème sur les routes au Québec : les récidivistes de l'alcool au volant qui causent des accidents graves.

Les pneus toutes-saisons seront obligatoires au Québec
L'hiver prochain, tout automobile, taxi et voiture de location au Québec devrait être muni de quatre pneus

Le ministère des Transports de l'Î.P.É. installera du nouvel équipement radar à bord de deux voitures de contrôle routier
Ces «pistolets radar» donneront aux inspecteurs routiers le pouvoir d'imposer des pénalités pour excès de vitesse aux conducteurs de véhicules commerciaux en vertu du *Code de la route*. Cette nouvelle initiative s'ajoutera aux fonctions régulières des agents relativement aux poids et dimensions des véhicules lourds, et à la conformité aux règles pour l'équipement et la qualification des conducteurs. «Nous recevons beaucoup de plaintes concernant les camions qui roulent à tombeau ouvert», observe Ron MacKinley, ministre des Transports et des Travaux publics de l'Î.P.É. «Ce nouvel équipement installé sur nos voitures de police aura un effet de dissuasion majeur pour les camionneurs qui excèdent les limites de vitesse et améliorera la sécurité du réseau routier de notre île.»

Québec maintient le taux d'alcoolémie à 0,08 %
En décembre dernier, les partis

Un certificat de naissance plus sécuritaire, créé pour protéger les Albertains contre la fraude et le vol d'identité

Développé par le Conseil de la Statistique de l'état civil du Canada, ce nouveau document (disponible depuis le 1^{er} février) est équipé d'une vaste gamme de mesures visibles et cachées conçues pour contrer l'expertise technique des voleurs d'identité d'aujourd'hui. La majorité des caractéristiques de sécurité sont aussi trouvées dans le permis de conduire ultra-sécuritaire de l'Alberta. Les nouveaux certificats de naissance peuvent être commandés à n'importe quel bureau d'immatriculation provincial pour 20 \$ plus les frais d'enregistrement.



d'hiver du 15 novembre au 15 avril. À présent, 90 % des conducteurs québécois changent leurs pneus d'été pour des pneus d'hiver. Cependant, environ 500 000 autres font confiance aux pneus toutes-saisons. Le chef d'un group de travail provincial sur la sécurité routière a noté que le 10 % des Québécois sans pneus d'hiver sont impliqués dans 38 % des accidents routiers durant l'hiver. Est-ce que d'autres provinces suivront l'exemple du Québec? C'est à suivre...

Québec s'attaque aux pubs vantant la vitesse

Les publicités du genre «zoom, zoom» sont en voie d'être interdites au Québec. En décembre, la ministre des Transports Julie Boulet a déposé un amendement à son projet de loi sur la sécurité routière afin d'encadrer les messages publicitaires des constructeurs automobiles valorisant la vitesse et la conduite dangereuse. La Société de l'assurance automobile du Québec aura le mandat d'établir des lignes directrices avec les constructeurs de véhicules et les agences de publicité. L'objectif est «d'interdire tout message publicitaire qui témoigne d'une insouciance à l'égard de la sécurité routière en présentant des situations qui encouragent des gestes imprudents, dangereux ou prohibés.» Ces lignes directrices s'appliqueront aussi aux motoneiges, et peut-être même aux films et jeux vidéos valorisant également les comportements à risque sur la route. L'amendement ne précise pas si des pénalités seront imposées aux constructeurs et aux agences publicitaires qui violent les règles.

Nouvelles dispositions sur la sécurité routière en Ontario

Le projet de loi 203 – *Loi de 2007 visant à créer des routes plus sécuritaires pour un Ontario plus sûr* – a été adopté en mai 2007, mais, au ministère des Transports de l'Ontario, il reste beaucoup de travail à faire pour mettre à exécution les nouvelles normes. Imposer des sanctions d'une sévérité

croissante aux récidivistes de l'alcool au volant dont le taux d'alcool dans le sang se situe entre 0,05 et 0,08 est prévu à compter de fin 2008. La nouvelle loi augmente le montant de l'amende imposée aux conducteurs qui participent à des manœuvres périlleuses (telles que les courses automobiles illégales) et aux conducteurs dangereux, notamment ceux qui dépassent de 50 km/h ou plus la limite de vitesse indiquée, pour la porter à 10 000 \$, et permettre à la police de procéder immédiatement à la suspension du permis de conduire et à la mise en fourrière du véhicule pour une période de sept jours.

Les cours de conduite pour débutants seront améliorés en Ontario

Les normes s'appliquant aux cours de conduite pour débutants en Ontario seront améliorées pour favoriser l'apprentissage de notions de conduite prudente et faire en sorte que les routes de la province demeurent sûres.

«Nous prenons des mesures importantes pour rehausser les normes des programmes de cours de conduite pour débutants, de manière à ce que les parents soient certains que l'école de conduite où leur enfant est inscrit lui enseignera comment conduire prudemment et correctement», a affirmé le ministre des Transports de l'Ontario

Jim Bradley à une conférence de presse en décembre. «Nous avons aussi prévu d'autres mesures pour 2008», a-t-il ajouté.

Le ministère tient à jour une liste des écoles de conduite pour débutants approuvées sur son site Web à www.mto.gov.on.ca.

Pour être approuvée, une école doit satisfaire aux normes du ministère; autrement, elle est éliminée de la liste. Un nouveau programme de vérification et de contrôle rigoureux a été mis en oeuvre et comprend notamment le travail de clients-mystères pour garantir le respect des normes.

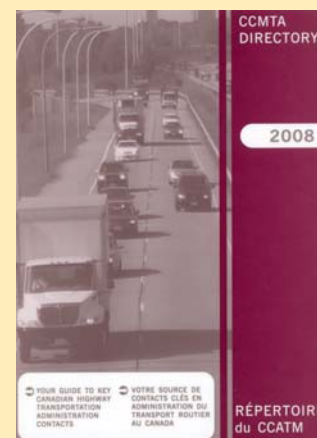
En 2007, le ministère des Transports a contrôlé toutes les écoles de conduite pour débutants en Ontario approuvées par ce dernier et en a éliminé 22 de sa liste d'établissements approuvés parce qu'elles n'étaient pas conformes aux normes.

Quelques autres améliorations apportées incluront des normes plus strictes pour assurer une formation de meilleure qualité.

Désormais, un nouvel instructeur ayant à son dossier des points d'inaptitude (même un seul) ou une infraction au *Code criminel du Canada* ne pourra obtenir de permis.

Répertoire 2008 disponible

Le CCATM présente une de ses ressources importantes : le Répertoire 2008. Ce livret renferme les coordonnées de quelque 630 répondants et organismes évoluant dans le monde de la réglementation du transport motorisé. Vous pouvez commander votre exemplaire par téléphone (613.736.1003), par télécopieur (613.736.1395) en recourant au bon de commande figurant en encart, ou par le biais du site Web au www.ccmta.ca.



IVHO, REAL ID et PCA : un vrai potage alphabète d'acronymes promulguant la sécurité des transports publics trans-frontaliers

Récemment, nombreux rapports médiatiques sont centrés sur les normes plus sévères pour les PC nationaux et internationaux suivant la tragédie du 11 septembre, faisant référence à une variété d'organismes et de programmes... IVHO, REAL ID, CDLA, DLA, PCA et ainsi de suite. Nous tenterons de dénouer les ABCs de cette corne d'abondance de normes d'un point de vue national. (Voir boîte pour explications des acronymes dans cet article.)

La tendance vers des normes plus strictes à l'égard des pièces d'identité ont impliqué le CCATM et l'AAMVA dans une élaboration conjointe de normes améliorées relatives aux spécifications des PC, au rehaussement des aspects sécuritaires et à l'amélioration des pratiques d'affaires. Le CCATM a incorporé les nouvelles normes dans la CDLA. L'AAMVA a procédé de même avec la DLA.

Entretemps, le gouvernement fédéral des É.-U. (par l'entremise du DHS) a élaboré des normes pour IVHO et REAL ID. Le REAL ID Act prescrit les exigences pour les PC délivrés par un état afin de permettre l'entrée dans les installations fédérales des É.-U., tandis que l'IVHO prescrit les critères des pièces d'identité nécessaires pour le passage des frontières par voies terrestre et maritime. Le visiteur doit se munir d'un passeport ou d'un autre document sûr et certifié afin de prouver son identité et sa nationalité. Pour traiter de ces questions qui préoccupent grandement les É.-U., le CCATM travaille aussi avec l'ASFC pour évaluer les dispositions pertinentes de la CDLA en termes de compatibilité et de cohérence avec les normes des documents requis pour traverser la frontière, établies par l'ASFC en vertu de l'article 113 du PSP. Un PC qui correspond aux modalités du PSP répondra aussi aux exigences de l'IVHO pour prouver la nationalité et l'identité; ce document est souvent désigné simplement sous le nom de «PCA».

L'ASFC a identifié des domaines où la CDLA ne correspond pas aux normes du PSP. Dans plusieurs cas, les normes sont semblables, mais le PSP est plus particulier; les différences majeures se rapportent aux normes de la carte qui montrent la citoyenneté et contiennent une RFID, et l'insistence sur des installations plus sécuritaires où les PC sont produits.

Plusieurs administrations ont exprimé le désir de procéder à des programmes pour évaluer un PCA qui servirait de document pour traverser la frontière canado-américaine. Le plus remarquable jusqu'ici est le programme conjoint de la Colombie-Britannique et de l'état de Washington (commencé en janvier 2008). Visitez à cet effet www.icbc.com (sous «EDL Participation Guide»).

Quel est l'avenir du PC au Canada? Carolyn Burggraaf, présidente du CCATM, a observé que la CDLA fortifie l'intégrité et la sécurité des PC au Canada en incorporant de nouvelles normes sécuritaires et d'identification. Madame Burggraaf a aussi indiqué qu'il serait nécessaire pour les administrations canadiennes d'élaborer des normes au-delà de la CDLA pour produire un PCA qui répondrait aux demandes de l'IVHO et du PSP. Cependant, les objectifs nationaux stratégiques de la CDLA sont complémentaires et alignés à ceux de l'IVHO, se recoupant à plusieurs normes de sécurité du PSP. Alors que les administrations canadiennes tentent de se conformer au CDLA, elles deviennent aussi plus conformes aux éléments de sécurité critiques de l'IVHO et du PSP.

Essentiellement, cette approche permet au CDLA d'être la norme nationale pour la sécurité routière et à l'IVHO d'être le choix administratif à titre individuel.

Le sens des acronymes

AAMVA : American Association of Motor Vehicle Administrators

ASFC : Agence des services frontaliers du Canada

CDLA : Nouvelle entente canadienne sur les permis de conduire et les infractions aux règles de la circulation routière

DHS : Department of Homeland Security des États-Unis

PC : Permis de conduire

DLA : Driver License Agreement – un accord entre les états américains élaboré par l'AAMVA avec du contenu parallèle à la CDLA

PCA : Permis de conduire amélioré

IVHO : Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental – une loi américaine obligeant tout voyageur à présenter un passeport valide ou une autre pièce d'identité sûre et approuvée lorsque visitant les É.-U. en provenance d'un pays de l'hémisphère occidental.

PSP : Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité – un effort trilatéral entre le Canada, le Mexique et les É.-U. proposant des mesures de sécurité pour garder les frontières ouvertes au commerce et à l'épreuve du terrorisme.

REAL ID : Le REAL ID Act de 2005 des É.-U. oblige les personnes qui visitent des édifices fédéraux aux É.-U., ainsi que les passagers qui montent à bord d'un avion ou qui ouvrent un compte bancaire, à présenter une pièce d'identité avec certaines normes de sécurité et d'authentification.

RFID : Puce d'identification par radiofréquence

Carolyn Burggraaf, Registrataire des véhicules motorisés de Terre-Neuve-et-Labrador, est la nouvelle présidente du CCATM. Madame Burggraaf a plus de 20 ans d'expérience en immatriculation des véhicules. Elle a aussi été membre de plusieurs comités du CCATM et s'est récemment vu décerner un prix national d'excellence en coopération intergouvernementale...

Liz Owens est maintenant directrice de la politique, de la recherche et de l'éducation publique au Bureau sécurité routière de l'Alberta. **Olga Tavares** devient directrice par intérim, Division de l'aptitude médicale et du contrôle des conducteurs, au ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta – remplaçant temporairement Mme Owens... **Nick Barr**, Registrataire adjoint, ministère de Services Nouvelle-Écosse et des Relations municipales, est le nouveau représentant de la province au Comité permanent des administrateurs de conducteurs et véhicules (C&V). M. Barr succède à **Crystal Rafuse**, division Conformité des conducteurs... **Debby Power** représente maintenant T.N.L à C&V. Elle est gestionnaire de la pratique des affaires à la Division de l'immatriculation des véhicules au ministère des Services gouvernementaux de T.N.L.

Dan Toner, gestionnaire de la sécurité routière au ministère de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick, représente maintenant la province au Comité permanent sur la sécurité

routière (SR)... **Susan Lo**, directrice de la Division sécurité et éducation au ministère des Transports de l'Ontario, est la nouvelle vice-présidente... À la Société d'assurance publique du Manitoba, **Carolyn Halbert**, gestionnaire de la sécurité des conducteurs, a pris sa retraite, et **Clif Eden**, le nouveau gestionnaire de sécurité routière, la remplace... Le nouveau représentant de la Nouvelle-Écosse à SR est **Kent Speiran**, gestionnaire des actifs au ministère des Transports et du Renouveau des infrastructures...

René Desaulniers, chef du Service de transport routier, Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), est le nouveau représentant du Québec au Comité permanent sur la conformité et la réglementation (C&R)... Bienvenue à deux nouveaux membres au comité C&R : **Robert Murray**, du ministère des Services gouvernementaux de T.N.L., et **Christian Lavoie** à la Direction générale de la sécurité routière de Transports Canada...

Le nouveau président-directeur général de l'American Association of Motor Vehicle Administrators (AAMVA) est **Neil D. Schuster**, antérieurement PDG de Intelligent Transportation Society of America, organisme qui promouvoit le développement et le déploiement des systèmes de transport intelligents aux États-Unis.

Championnat NAIC : deuxième champion canadien

James Trombley, un contrôleur routier du ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta, a gagné le prix du *Grand Champion au Championnat nord-américain des inspecteurs* (NAIC), qui s'est déroulé à Minneapolis en août 2007.

Trombley s'est mesuré aux meilleurs inspecteurs du Canada, des États-Unis et du Mexique dans sept compétitions chronométrées. Les camions étaient «truqués» avec une variété de défauts que les inspecteurs devaient trouver, pour ensuite déterminer la mise hors service éventuelle du véhicule. Trombley est le deuxième gagnant canadien consécutif du NAIC. En août 2006, Richard Roberts, un inspecteur de la sécurité des véhicules commerciaux du ministère des Transports de la C.-B., a remporté le titre de Grand Champion.

NAIC 2008 aura lieu du 18 au 24 août à Houston au Texas.

Nouveaux membres

Andy Barnes
Gestionnaire de la sécurité du parc
Weatherford Canada Partnership
Edmonton (Alb.)

Marc Brazeau
Président
Association des industries de l'automobile
(AIA) du Canada
Ottawa (Ont.)

Eric Breton
Conseiller aux entreprises
Association des propriétaires d'autobus du
Québec (APAQ)
Québec (Qué.)

Rick Deane
Gestionnaire des ventes canadiennes
MGM Brakes
Bradford (Ont.)

Doug Elmore
Propriétaire
Transportation & Industry Safety Training
(TIST) Consulting
Brantford (Ont.)

Peter Jacobs
Président
Motorcyclists Confederation of Canada
Toronto (Ont.)

Scott Kirk
Gestionnaire
Signal Industries (1998) Saskatchewan Ltd.
Regina (Sask.)

John LeFeuvre
Président-directeur général
Canadian Pro Drivers Inc.
Mississauga (Ont.)

Mark Murrell
Président
Carrier's Edge
Markham (Ont.)

Pam Ravesi
Directrice, Gestion des produits
L1 Identity Solutions – Viisage Secure
Credentialing Solutions
Billerica (Massachusetts)

Reid Rodriguez
Directeur des opérations
Softtech International Inc.
Miami (Floride)

Paul Simpson
Président
WIC CDN Inc.
Oakville (Ont.)

**nouvelles du
CCATM:
Bulletin du Conseil
canadien des
administrateurs en
transport motorisé**

Volume 16, N° 1
Hiver 2008

**Rédaction et
conception**
Harvey Chartrand
Collaborateurs
Valerie Todd
Ian Tomlinson
Sylvain Tremblay

Pour nous joindre
SECRÉTARIAT DU CCATM
2323, boul. St-Laurent
Ottawa (Ontario)
K1G 4J8
COURRIEL
hchartrand@ccmta.ca
SITE WEB
www.ccmta.ca
TÉL. : 613-736-1003
TÉLÉC. : 613-736-1395

nouvelles du CCATM
est publié deux fois l'an
afin de communiquer les
décisions et de faire le
point sur les projets et
initiatives du CCATM.

ISSN 1192-7488

**Service d'encart à
l'intention de la
collectivité des
transports routiers**

Un service utile pour tout
organisme désirant faire
la promotion d'un service
ou d'une réunion à venir.

Pour renseignements,
communiquez avec le
rédacteur.

nouvelles du CCATM
est distribué gratuitement
à tous les membres
gouvernementaux et
membres associés du
CCATM. Les commandes
en gros (10 ou plus) sont
disponibles. S'informer
auprès du rédacteur. La
reproduction des textes est
autorisée avec mention de
la source.

Also available
in English

Calendrier

Assemblée annuelle du CCATM

11 au 15 mai 2008
The Fairmont Newfoundland
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

Roadcheck 2008

3 au 5 juin 2008

Conférence d'AAMVA – Région I

24 au 29 juillet 2008
Hilton Québec
Québec (Québec)

NAIC 2008

18 au 24 août 2008
Houston (Texas)

Congrès annuel 2008 CVSA

10 au 15 septembre 2008
Centre des congrès de Winnipeg

Symposium du CCATM sur la sécurité routière

30 septembre au 1^{er} octobre 2008

Réunions d'automne du CCATM

2-3 octobre 2008
Hôtel Delta Ottawa
Ottawa (Ontario)

Nouveau rédacteur-traducteur au CCATM

Harvey Chartrand est un écrivain-journaliste-rédacteur
professionnel. Ses articles
ont paru dans le *Globe and
Mail*, *National Post*, *Ottawa
Citizen*, *Jerusalem Post*,
Filmfax, *Shock Cinema*,
Rue Morgue, *Take One*,
Catalyst et d'autres
excellentes publications.

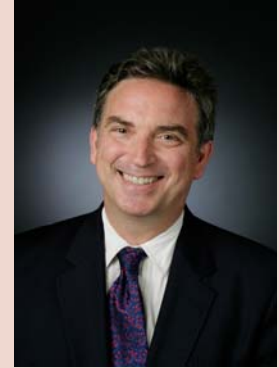


Photo: Paul Couvrette

Transport-délire

«Si toutes les automobiles du monde étaient en ligne pare-choc à pare-choc, un imbécile tenterait de les dépasser.»
– Rod St. Denis, Sudbury (Ontario); paru dans le *Globe and Mail*, édition du vendredi le 18 janvier 2008

BBC News rapporte qu'un conducteur au Royaume-Uni a falsifié sa propre mort pour éviter de payer 350 \$ en amendes pour excès de vitesse. Dans une incroyable tentative d'escroquerie, il a soumis un faux certificat de décès après avoir été pris trois fois conduisant à haute vitesse. L'escroc a été emprisonné pour un an.

Vision du CCATM

Le transport sur route de passagers et de marchandises qui soit le plus sûr au monde

Sa mission

Offrir un forum national grâce auquel les intervenants puissent concevoir une politique et des programmes publics afin d'administrer la sécurité routière, l'immatriculation des véhicules et les permis de conduire des conducteurs

Ses objectifs stratégiques

Améliorer les programmes en...

- Adoptant une vue d'ensemble des problématiques communes à tous les secteurs
- Accroissant la recherche en intégrant des pratiques et de l'expertise d'affaires
- S'assurant d'établir efficacement les priorités et d'améliorer les mesures de prévention et de détection des problèmes
- Examinant continuellement la pertinence et l'efficacité des programmes

L'accroissement du rayonnement en...

- Augmentant le profil de la *Vision de sécurité routière 2010*
- Améliorant la communication et les liens auprès des agences policières et de contrôle
- Poursuivant l'harmonisation avec les États-Unis, le Mexique et l'Europe
- Mettant en oeuvre des stratégies visant à rehausser la participation des intervenants
- Continuant à assurer la défense de positions et de stratégies